

(21 T.)

RÉPONSE

A une ADRESSE du SÉNAT, en date du 14 mars 1878 ;—Demandant copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de la construction d'un pont de chemin de fer sur les chûtes à St. Jean, Nouveau-Brunswick, devant relier le chemin de fer Intercolonial, ouvrage du gouvernement, avec le chemin de fer de prolongement de l'Ouest, à l'endroit des dites chûtes.

Par ordre,

R. W. SCOTT,
Secrétaire d'Etat.

SECRETARIAT D'ÉTAT,

OTTAWA, 25 avril 1878.

(21 U)

RÉPONSE

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 1er avril 1878 ;—Demandant un état indiquant les montants payés annuellement pour le transport des malles entre Kamouraska et la station du chemin de fer, à St. Pascal, depuis que le convoi express du chemin de fer Intercolonial dépose ces malles à la dite station, etc.

Par ordre,

R. W. SCOTT.
Secrétaire d'Etat.

SECRETARIAT D'ÉTAT,

OTTAWA, 8 mai 1878.

[Conformément à la recommandation du comité collectif des impressions, les réponses ci-dessus ne sont pas imprimées.]